



2015-
2018

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

NATURELLEMENT MONTRÉALAIS



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 



Suzanne Décarie
Conseillère de la Ville
District de Pointe-aux-Trembles
514 515-7224



Richard Guay
Conseiller de la Ville
District de La Pointe-aux-Prairies
514 868-4356



Giovanni Rapanà
Conseiller de la Ville
District de Rivière-des-Prairies
514 868-5558



Gilles Déziel
Conseiller d'arrondissement
District de Pointe-aux-Trembles
514 868-4352



Manuel Guedes
Conseiller d'arrondissement
District de La Pointe-aux-Prairies
514 872-6041



Nathalie Pierre-Antoine
Conseillère d'arrondissement
District de Rivière-des-Prairies
514 868-4052

Édition : Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Coordination : Pierre Mongrain, conseiller – analyse et contrôle de gestion
Direction du développement du territoire et études techniques

Publié par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Photographies : Page couverture et page 10, Alphaspirt / 123RF
Page 11, 12, et 13, artqu / 123RF
Ville de Montréal, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles,

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
ISBN : 2-923135-89-X

Décembre 2014



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Cette planification stratégique est le fruit d'un travail rigoureux de réflexion et représente notre plan de travail quadriennal pour concrétiser notre vision : celle de devenir la plus belle porte d'entrée sur l'île de Montréal!

Nous nous sommes posé les bonnes questions afin de prendre les meilleures décisions dans le futur. Pour y arriver, nous avons identifié trois orientations stratégiques pour permettre un développement cohérent de notre territoire et pour favoriser l'épanouissement des résidents de l'arrondissement. L'objectif est de se donner des conditions gagnantes afin d'assurer une qualité de vie optimale pour la population.

Par ailleurs, cette planification réitère notre volonté d'opérer un développement axé sur les valeurs et atouts indéniables de notre arrondissement : les grands espaces, la nature environnante et les rives qui entourent notre territoire. L'émergence du secteur économique et la mise en valeur du commerce de proximité nous apparaissent également comme des axes de développement primordiaux pour l'essor de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

En terminant, je prends l'engagement, avec les membres du conseil d'arrondissement, d'orienter nos décisions et nos actions en fonction de ces priorités. C'est dans un esprit de collaboration, avec les partenaires, les citoyens, la communauté d'affaires et le personnel de l'arrondissement, que nous réaliserons ces défis réalistes et inspirants.

La mairesse de l'arrondissement

Chantal Rouleau

7380, boulevard Maurice-Duplessis
514 868-4050



Je suis très heureuse de vous soumettre la planification stratégique 2015-2018 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Cette première planification présente, entre autres, la mission, la vision et les orientations de l'arrondissement et a pour objectif principal de favoriser un alignement des actions de l'administration en cohésion avec les besoins des citoyens.

Elle présente le fruit d'une réflexion sur les enjeux et les préoccupations de l'arrondissement quant au développement, et ce, tant au niveau du territoire que de la communauté. Les orientations stratégiques qui y sont définies pavent ainsi la voie à des actions organisées et structurantes pour les quatre prochaines années :

- Développer davantage notre potentiel récréatif, communautaire et culturel;
- Intensifier le développement économique;
- Se doter d'une identité collective pour l'ensemble de l'arrondissement.

Maintenant, chaque direction de l'arrondissement amorce une démarche afin de définir comment et par quels moyens, ensemble, elles pourront atteindre les objectifs de demain. De façon cohérente et intégrée, chacun des artisans travaille à élaborer des plans d'action concrets pour réussir à relever les défis que l'on se donne. Pour nous, pour plus, pour mieux.

La directrice d'arrondissement

Dany Barbeau



L'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

MISSION

Fournir aux citoyens et aux entreprises sur son territoire les services municipaux de proximité, avec l'engagement de ses équipes et partenaires, dans une approche de développement durable pour le bien-être de sa communauté en mettant en valeur le caractère unique du territoire.

Selon nos compétences et responsabilités municipales, c'est en matière de culture, sports, loisirs, développement social, de services de travaux publics, de communications, et de développement du territoire et du développement économique que nous comptons contribuer à la qualité de vie des citoyens qui choisissent l'arrondissement pour y demeurer, y travailler, pour y vivre.

Pour ce faire, l'arrondissement met à profit son expertise, son expérience et son approche innovatrice en s'assurant du respect de la réglementation en vigueur et d'une saine gestion de ses ressources humaines, financières et matérielles.

VISION

Propulsé par la richesse culturelle, patrimoniale et par ses caractéristiques géographiques exceptionnelles qui mêlent nature verte et bleue, l'arrondissement est déterminé à

Devenir la plus belle porte d'entrée de Montréal et faire de ce lieu une destination et une référence en matière de bien-être, de dynamisme et de qualité de vie... pour être « naturellement Montréalais ».

Pour y arriver, nous mettrons en valeur nos richesses naturelles et les lieux urbains baignant dans la nature et les grands espaces ceinturés par le fleuve et la rivière. Nous travaillerons à favoriser l'éclosion de son potentiel économique, nous développerons de nouvelles synergies industrielles novatrices. C'est par ces réalisations que l'arrondissement brillera.

VALEURS

Chaque employé a la responsabilité de contribuer à la réalisation de la mission, en se conformant aux règlements et aux règles applicables à la Ville. L'arrondissement adhère aux valeurs mises de l'avant par la ville centre, valeurs que chacun doit privilégier ou développer dans son contexte de travail¹.

L'INTÉGRITÉ

Franchise, droiture et honnêteté sont des qualités auxquelles la Ville de Montréal s'attend de ses employés. Elles constituent l'essence de la confiance que les citoyens accordent à l'administration. L'intégrité dont fait preuve l'employé dans le cadre de ses fonctions devient par extension l'intégrité même de la Ville.

LA LOYAUTÉ

La loyauté repose sur le fondement que la Ville doit avoir confiance en ses employés. Quelles que soient leurs fonctions, tous les employés sont des représentants de la Ville. Elle s'attend qu'ils exercent leurs fonctions en toute bonne foi et qu'ils aient à cœur la défense de ses intérêts et de sa réputation.

LE RESPECT

Valeur essentielle, le respect permet de travailler dans un environnement sain et empreint de confiance. Il revient personnellement à chacun de créer un climat de travail harmonieux avec les personnes qu'il côtoie. Collègues, subalternes, supérieurs, citoyens, tous ont droit au respect et à la dignité.

En plus de ces trois valeurs à véhiculer, l'arrondissement prône avec conviction ces deux approches jugées essentielles dans sa mise en valeur, son exploitation et sa croissance.

LA RESPONSABILISATION (OU L'IMPUTABILITÉ)

L'engagement dans son travail, l'obligation de rendre compte et la prise de la responsabilité de chaque employé par rapport à son poste est un élément clé dans une saine organisation. L'arrondissement veut assurer la prise en charge de chacun selon ses responsabilités, autant pour les résultats individuels que pour les résultats d'équipe.

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

L'ampleur, la diversité et la complexité du travail requièrent, pour assurer les opérations de l'arrondissement, une mise en commun des forces de ses équipes. Ces équipes sont soutenues et encadrées par des objectifs communs (service à la clientèle, excellence du travail et innovation), elles sont formées selon une complémentarité des ressources, elles seront plus efficaces grâce à une bonne communication et seront portées par le développement d'une confiance réciproque.

¹ Code de conduite des employés de la Ville de Montréal, Bureau du contrôleur général, 2012

PORTRAIT DE L'ARRONDISSEMENT

Le territoire de l'arrondissement est encerclé pour sa portion sud, est et nord par le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies. Divers parcs ont été aménagés le long de ces rives. L'arrondissement possède des infrastructures récréotouristiques telles que :

- Club de golf de l'île de Montréal,
- Parcs-nature du Ruisseau-De Montigny et de celui de la Pointe-aux-Prairies,
- 58,6 kilomètres de pistes cyclables,
- 125 parcs et espaces verts, dont six jardins communautaires,
- deux circuits historiques.

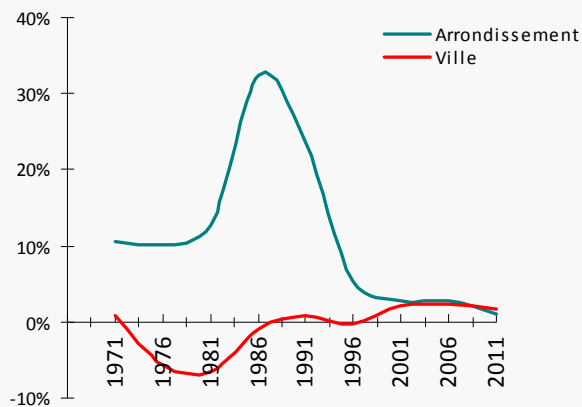
L'arrondissement détient un excellent potentiel de développement commercial tout autant qu'industriel à travers ses six parcs industriels et une zone industrielle.

D'autre part, l'arrondissement comporte des institutions telles que l'Hôpital de Rivière-des-Prairies, le Cégep Marie-Victorin, l'Institut Philippe-Pinel et le Centre Boscoville 2000.

Profil sociodémographique

La population de l'arrondissement était de 106 437 citoyens lors du recensement de 2011. Il est classé sixième au sein des arrondissements en terme de population.

Évolution du nombre de citoyens



La population a augmenté au cours des années depuis 1966 à un taux variable selon les événements et l'évolution du contexte. Le 17 juillet 1982, la ville de Pointe-aux-Trembles est annexée à la ville de Montréal. Dès lors, les infrastructures requises aux nouveaux développements résidentiels se mettent en place et permettent l'ajout de plusieurs unités de logement plus accessibles que l'offre des secteurs plus près du centre. Entre 1982 et 1991, le nombre de citoyens aura fait un bond de près de 64 %. Depuis, le taux de croissance de la population tend à diminuer considérablement.

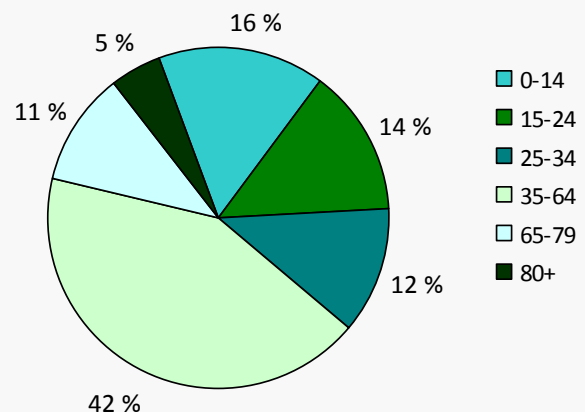
Selon l'âge médian de 42,7 ans, la population de l'arrondissement est plus âgée que celle de la ville qui est de 38,6 ans.

Les moins de 25 ans représentent 30 % de la population.

La proportion des 25-34 ans représente 12 % de la population de l'arrondissement, tandis qu'elle n'est que de 17 % pour la ville.

23 % de la population de l'arrondissement est immigrante, tandis que 46 % des citoyens sont nés à l'étranger ou ont au moins un de leurs parents nés à l'extérieur du Canada.

Répartition de la proportion de chaque groupe d'âge de la population



Profil économique

L'arrondissement possède une solide structure industrielle qui compte parmi les plus anciennes du territoire de l'île de Montréal qui soit toujours viable. Situé à proximité de grands axes routiers et d'installations portuaires, il accueille environ 2 200 places d'affaires, dont près de 300 entreprises manufacturières.

Emploi et employeurs

Bien qu'en repositionnement, l'industrie pétrochimique est encore active dans l'arrondissement conférant une importance particulière au plan d'urgence de relève et de mission. L'arrondissement détient un excellent potentiel de développement industriel à travers ses six parcs industriels et une zone industrielle. Entre 2002 et 2011, l'arrondissement s'est enrichi de 5 566 nouveaux emplois (19,7 %).

Au plan résidentiel

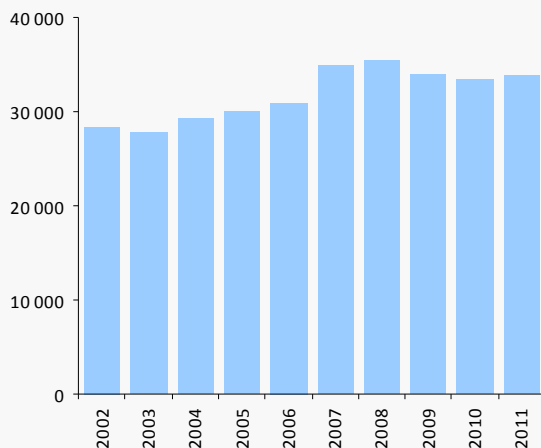
Le vaste territoire de l'arrondissement présente un important potentiel de développement résidentiel. Il est l'un des rares arrondissements de la Ville à disposer de grandes superficies de terrains vacants pouvant accueillir d'importants projets résidentiels.

Déplacements

Les déplacements routiers dans l'axe est-ouest sont assurés par l'autoroute 40 et par six corridors routiers importants : les boulevards Gouin Est, Perras, Maurice-Duplessis, Henri-Bourassa Est ainsi que les rues Sherbrooke et Notre-Dame Est. Pour ce qui est des liens nord-sud, ils sont assurés notamment par le boulevard Saint-Jean-Baptiste, qui relie la rue Notre-Dame Est au boulevard Gouin Est. C'est le seul axe qui traverse l'arrondissement d'une rive à l'autre.

Malgré des progrès au cours des dernières années, l'état du transport en commun dans l'arrondissement demeure une préoccupation importante pour les citoyens.

Évolution de l'emploi



CONTEXTE ET ENJEUX

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles emploie annuellement 403 personnes. Il traite avec une soixantaine de partenaires principalement pour assurer la prestation des services de proximité en sports, loisirs et développement social. Ses opérations doivent couvrir le plus grand territoire de l'île de plus de 100 000 citoyens.

En plus d'assurer les services de proximité aux citoyens de l'arrondissement, beaucoup d'efforts sont déployés pour améliorer l'environnement de la communauté. Plusieurs projets importants d'arrondissement sont en phase de réalisation, dont la Maison du citoyen, la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles, la rénovation de l'aréna Rodrigue-Gilbert et la mise en place de la plage de l'Est. D'autres sont en période de planification, dont la construction de la maison de la culture de Rivière-des-Prairies, la rénovation de la bibliothèque de Rivière-des-Prairies et la réalisation de points de service de bibliothèque sur le territoire. Des projets sont aussi en période de consultation pour assurer un arrimage avec les besoins des citoyens, dont, entre autres, la revitalisation du boulevard Gouin et le réaménagement de la rue Sherbrooke.

Le projet du Train de l'Est, sous la responsabilité de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), changera l'accessibilité vers la couronne nord et le centre-ville de façon importante pour les citoyens du territoire.

De plus, l'arrondissement doit composer avec les défis qu'apporte cette période de changements importants amorcée par la Ville et forcée par le contexte. Il devra considérer, entre autres :

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

UN TERRITOIRE À FAIBLE DENSITÉ D'OCCUPATION RÉSIDENTIELLE

UN TRANSPORT EN COMMUN DÉFICIENT POUR UNE PARTIE DE LA POPULATION

UN AXE ROUTIER IMPORTANT, L'AUTOROUTE 40, QUI IMPOSE UNE BARRIÈRE ENTRE LES DEUX PRINCIPAUX SECTEURS

UN DÉFICIT D'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES

LES DÉPARTS À LA RETRAITE ET L'ATTRITION

UNE OPÉRATIONNALISATION DE LA NOUVELLE STRUCTURE ADMINISTRATIVE À EFFECTUER

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Le secteur manufacturier fort et à valeur ajoutée de l'arrondissement est en pleine transition par le retour de la production en Amérique du Nord. Ces entreprises doivent inévitablement se tourner vers les pratiques de développement durable. Pour pouvoir en accueillir sur le territoire et aider à l'expansion de celles déjà ici, des travaux de viabilité devront être réalisés sur les nombreux terrains disponibles.

La perception de l'industrie présente sur le territoire n'est pas conforme à la nouvelle réalité. L'image de l'arrondissement est encore fortement teintée par son historique.

Les artères commerciales sont peu nombreuses et sous-développées.

UN TERRITOIRE À FAIBLE DENSITÉ

L'étendue du territoire et le type de construction résidentielle unifamiliale qui l'occupe définissent sa densité. Les grands espaces que procure cette configuration diminuent son attrait auprès des promoteurs pour le développement de secteurs commerciaux par crainte d'un trop faible achalandage. De même, plus d'effort est requis pour assurer les différentes opérations des travaux publics, de l'offre de service en culture, sports et loisirs, et en soutien auprès des communautés pour couvrir cette grande superficie.



UN TRANSPORT EN COMMUN DÉFICIENT

Depuis plusieurs années, le constat de la déficience du transport en commun est soulevé. Bien que la responsabilité du transport en commun ne soit pas une compétence spécifique de l'arrondissement, il tente par son influence et ses revendications de l'améliorer. En effet, on a vu au cours des dernières années l'ajout de services et une amélioration de certains circuits. Tout de même, les résidents se voient limités dans leurs déplacements ou doivent trouver des solutions alternatives. Certaines zones d'emploi sont mal desservies en transport en commun et cet état décourage les entrepreneurs de s'installer ici par crainte du manque d'accessibilité et de difficulté du recrutement.

L'AUTOROUTE 40 IMPOSE UNE BARRIÈRE IMPORTANTE

L'autoroute qui sillonne l'arrondissement en son centre a scindé en deux le territoire. Avec une seule voie de circulation pour le traverser du nord au sud, les quartiers se sont repliés sur eux-mêmes et la synergie et le partage possible entre les quartiers ont été minimisés.

Par contre, la proximité et les abords des autoroutes (la 40 et la 25) peuvent devenir un avantage de visibilité et d'accès au camionnage pour les entreprises.



UN DÉFICIT D'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES

Les nombreuses priorités à traiter n'ont pas toujours permis d'assurer l'entretien des infrastructures. Poussé par le besoin de développer de nouveaux services et limité par l'attribution de ressources supplémentaires par la ville centre, le parc immobilier, tout comme certaines voies publiques, requièrent une attention.

UNE OPÉRATIONNALISATION DE LA NOUVELLE STRUCTURE ADMINISTRATIVE À EFFECTUER

L'arrondissement poursuit le développement de son territoire et l'optimisation de ses modes de fonctionnement. Pour y arriver adéquatement, l'arrondissement a modifié sa structure administrative afin de permettre une plus grande synergie entre les différentes expertises dites techniques. De même, le regroupement de certaines fonctions administratives profite d'une gestion concentrée. L'installation de près de toutes les directions, à la nouvelle Maison du citoyen au cours de l'année 2015 permettra l'optimisation de plusieurs de nos processus dorénavant permis par la proximité physique. Ces gestes appellent un changement de culture qui s'opérera sur quelques années.

Le vieillissement des employés, la rareté de la main-d'œuvre dans certaines disciplines techniques et les programmes d'attrition mis en place par la ville centre rendent fragile la structure des équipes nécessaires à la réalisation des travaux de l'arrondissement. Ce contexte de réduction fragilise l'exercice de notre mission et des moyens alternatifs d'efficacité supplémentaires doivent être recherchés.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Développer davantage notre potentiel récréatif, communautaire et culturel

Intensifier le développement économique

Se doter d'une identité collective pour l'ensemble de l'arrondissement

Ces orientations ont été établies par le besoin de faire évoluer le contexte de vie, de travail, de proximité. C'est vers l'avenir, vers le renouvellement, vers la synergie et le développement durable que l'arrondissement se tourne.

Dans ce lieu exceptionnel bordé par les deux cours d'eau majeurs ceinturant l'île de Montréal, ce lieu favorisé par une nature diversifiée et proche de ses habitants, les citoyens choisissent d'y vivre pour ses richesses. Poursuivons cette voie en favorisant l'essor d'un développement de la communauté, une évolution de notre économie et de nos services de proximité.





Développer davantage notre potentiel récréatif, communautaire et culturel

Nous jouissons d'éléments naturels exceptionnels à l'arrondissement. Fort de notre expertise et de l'offre de service actuelle, c'est encore plus loin que nous voulons aller avec un arrimage plus grand et un développement d'attraits en lien avec notre position géographique enviable par sa nature ambiante et ses plans d'eau.

AXE D'INTERVENTION

L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SERVICE ACTUELLE

OBJECTIFS

- › Consolider l'utilisation des infrastructures.
- › Bonifier notre offre de service.
- › Mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel.

AXE D'INTERVENTION

L'INTÉGRATION DES SERVICES

OBJECTIFS

- › Consolider et favoriser l'intégration des efforts des différents acteurs.

AXE D'INTERVENTION

LA CRÉATION DE NOUVELLES APPROCHES ET NOUVEAUX SERVICES

OBJECTIFS

- › Développer le volet événementiel.
- › Favoriser de nouveaux partenariats.
- › Développer les pôles d'attraction.



Intensifier le développement économique

Afin de favoriser et stimuler l'économie, la poursuite de la mise en place des facteurs de succès dans l'établissement d'une nouvelle ère pour l'industrie et les commerces dans l'est demeure une priorité. Nous voulons devenir un partenaire clé pour la communauté d'affaires et l'image de marque à développer pour le territoire favorisera notre avenir de « destination d'affaires ». Ce dynamisme deviendra le moteur de la communauté pour permettre une plus grande richesse tant individuelle que collective.

AXE D'INTERVENTION

LA CONSOLIDATION ET LA MODERNISATION DES ZONES D'EMPLOI

OBJECTIFS

- › Améliorer la connaissance des zones d'emploi.
- › Stimuler les relations entre les différents propriétaires, intervenants et institutions.
- › Identifier les pistes d'amélioration, de mise en valeur et de développement et favoriser les approches de développement durable.
- › Favoriser et renforcer la pratique de l'écologie industrielle et l'approche de symbioses industrielles.

AXE D'INTERVENTION

UNE MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES GRANDES INITIATIVES RÉGIONALES

OBJECTIFS

- › Favoriser les collaborations avec les promoteurs des grandes initiatives.
- › Développer de nouvelles opportunités d'affaires.
- › Construire, de ces initiatives, une intégration et une complémentarité avec le milieu présent.
- › Favoriser l'emploi local.

AXE D'INTERVENTION

LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL D'ATTRACTION DES ARTÈRES COMMERCIALES

OBJECTIFS

- › Identifier les initiatives qui pourraient renforcer l'attrait des artères commerciales.
- › Favoriser l'organisation du milieu et la synergie entre les commerçants du territoire.



Se doter d'une identité collective pour l'ensemble de l'arrondissement

Ce que nous sommes mérite d'être défini et mis en valeur. Nos forces, nos richesses, nos cultures, notre qualité de vie et nos attraits contribuent à nous définir. Ce qui nous caractérise collectivement est constitué de l'ensemble de ce qui nous caractérise individuellement. Le choix d'habiter ici est déjà la première valeur que nous partageons.

L'arrondissement vise à enrichir l'identité collective de ses citoyens en favorisant que chacun y adhère par l'influence et la transformation de notre perception du milieu de vie, par les liens au territoire que nous avons et développerons, et par les projets collectifs que nous réaliserons, entre autres, celui de faire passer la couleur du milieu du gris au bleu-vert ! L'arrondissement croit que ces attraits permettront d'attirer de nouveaux citoyens et favoriseront la rétention de ceux déjà installés ici.

LA RELATION DE L'ADMINISTRATION AVEC LES CITOYENS

OBJECTIFS

- › Favoriser l'acceptation sociale de notre développement.
- › Adapter nos moyens de communication pour rejoindre chaque public cible.

AXE D'INTERVENTION

LA PERCEPTION DE L'ARRONDISSEMENT

OBJECTIFS

- › Modifier la perception de l'arrondissement que véhicule notre passé, tant pour les citoyens que pour les non-citoyens.
- › Favoriser les interactions entre les différentes communautés.

AXE D'INTERVENTION

LE CARACTÈRE DISTINCTIF DU TERRITOIRE, DE SES ATTRAITS ET LE CHOIX DE SES CITOYENS D'Y HABITER

OBJECTIFS

- › Mettre en valeur le caractère unique de l'intégration du milieu urbain, du patrimoine, des grands espaces, de la nature, des rives et des cours d'eau qui nous entourent.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Mission : Fournir aux citoyens et aux entreprises sur son territoire, les services municipaux de proximité, avec l'engagement de ses équipes et partenaires, dans une approche de développement durable pour le bien-être de sa communauté en mettant en valeur le caractère unique du territoire.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	AXES D'INTERVENTION
<p>1 Développer davantage le potentiel récréatif, communautaire et culturel</p>	<p>L'amélioration de l'offre de service actuelle</p> <hr/> <p>L'intégration</p> <hr/> <p>La création</p>
<p>2 Intensifier le développement économique</p>	<p>La consolidation et la modernisation des zones d'emploi</p> <hr/> <p>Une maximisation des retombées économiques des grandes initiatives régionales</p> <hr/> <p>Le développement du potentiel d'attraction des artères commerciales</p>
<p>3 Se doter d'une identité collective pour l'ensemble de l'arrondissement</p>	<p>La relation de l'administration avec les citoyens</p> <hr/> <p>La perception de l'arrondissement</p> <hr/> <p>Le caractère distinctif du territoire, de ses attraits et le choix de ses citoyens d'y habiter</p>

Vision : Devenir la plus belle porte d'entrée de Montréal et faire de ce lieu une destination et une référence en matière de bien-être et de qualité de vie... pour être « naturellement Montréalais ».

OBJECTIFS

- Consolider l'utilisation des infrastructures.
- Bonifier notre offre de service.
- Mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel.

- Consolider et favoriser l'intégration des efforts des différents acteurs.

- Développer le volet événementiel.
- Favoriser de nouveaux partenariats.
- Développer les pôles d'attraction.

- Améliorer la connaissance des zones d'emploi.
- Stimuler les relations entre les différents propriétaires, intervenants et institutions.
- Identifier les pistes d'amélioration, de mise en valeur et de développement, et favoriser les approches de développement durable.
- Favoriser et renforcer la pratique de l'écologie industrielle et l'approche de symbioses industrielles.

- Favoriser la collaboration avec les promoteurs des grandes initiatives.
- Développer de nouvelles opportunités d'affaires.
- Construire, de ces initiatives, une intégration et une complémentarité avec le milieu présent.
- Favoriser l'emploi local.

- Identifier les initiatives qui pourraient renforcer l'attractivité des artères commerciales.
- Favoriser l'organisation du milieu et la synergie entre les commerçants du territoire.

- Favoriser l'acceptation sociale de notre développement.
- Adapter nos moyens de communication pour rejoindre chaque public cible.

- Modifier la perception de l'arrondissement que véhicule notre passé, tant pour les citoyens que pour les non-citoyens.
- Favoriser les interactions entre les différentes communautés.

- Mettre en valeur le caractère unique de l'intégration du milieu urbain, des grands espaces, de la nature, des rives et des cours d'eau qui nous entourent.

SUIVEZ-NOUS SUR



facebook.com/rdp.pat

ville.montreal.qc.ca/rdp-pat



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 